

14 avr 2023 -15:44

Appartient à Conseil des ministres du 14 avril 2023

Prolongation des mesures temporaires visant à accélérer les recrutements dans les établissements pénitentiaires

Sur proposition du ministre de la Justice Vincent van Quickenborne, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal prolongeant les mesures temporaires relatives aux recrutements dans les prisons.

En réponse à la situation de crise qui sévit dans les prisons, à savoir la pénurie persistante de personnel et la surpopulation, le Conseil des ministres a pris, le 1er juillet 2022, une mesure d'urgence temporaire afin d'autoriser le recrutement de personnel à court terme. Cette mesure était liée à différentes conditions relatives au type de fonction, à la procédure de recrutement et au type de contrat.

La mesure a été prolongée une première fois en décembre 2022 jusqu'au 30 juin 2023 et fait désormais l'objet d'une deuxième prolongation jusqu'au 30 septembre 2023.

Les chiffres indiquent que les recrutements contractuels accélérés ont porté leurs fruits et confirment la plus-value et la nécessité de cette prolongation :

- le taux de remplissage des cadres du personnel pour les fonctions de surveillance est passé de 94 % en juin 2022 à 98,60 %
- depuis juin 2022, le chiffre de 1.200 places vacantes a diminué de moitié
- la surpopulation reste un problème : en mars 2023, l'on relève encore 228 détenus dormant sur un matelas, répartis entre dans les différents établissements pénitentiaires

Le projet est soumis au Comité des services publics fédéraux, communautaires et régionaux (Comité B) et au Conseil d'État, après quoi il sera soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre
de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustitie.be

Julien Vandenborre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be